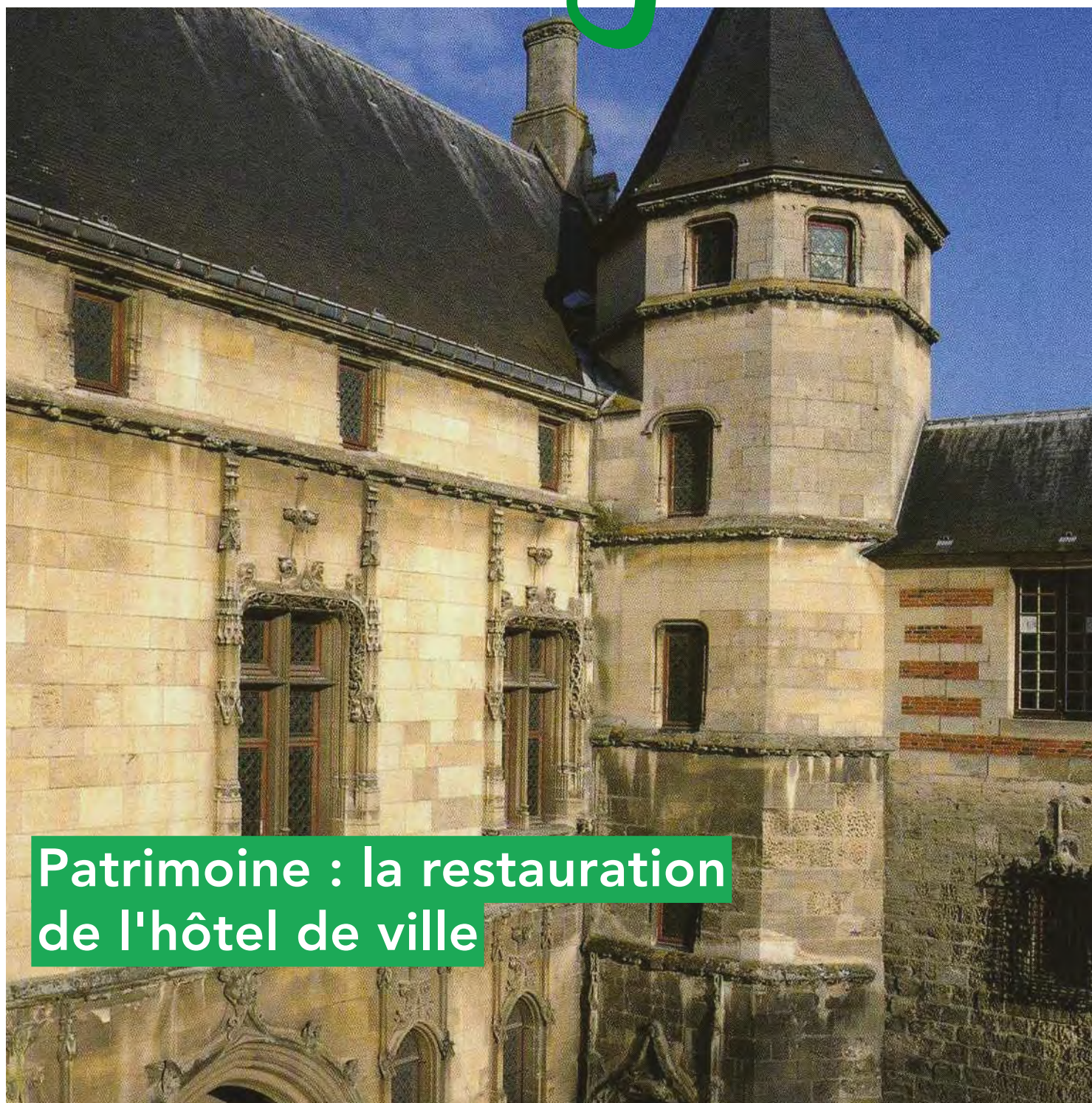




Patrimoine : la restauration de l'hôtel de ville

ACTUALITÉS

La Maison de la Justice
et du Droit a déménagé
page 5

DOSSIER

La restauration de l'hôtel
de ville commence
pages 8 & 9

CULTURE

L'abeille, histoire de la vie
à la médiathèque
page 11



LE VIDÉO MAPPING FESTIVAL FAIT SON RETOUR À NOYON !

Samedi 8 octobre, la Ville a accueilli un parcours vidéo mapping exceptionnel en 6 étapes pour mettre en valeur la richesse du patrimoine médiéval et la reconstruction du centre-ville. Le public était invité à déambuler pour admirer tour à tour la façade de la Cathédrale, son cloître, la Bibliothèque du Chapitre puis l'arbre à l'arrière de la Cathédrale, suivi de la fontaine du Dauphin et du hall du Chevalet.



TROIS NOUVELLES ŒUVRES AU MUSÉE CALVIN

Samedi 8 octobre, le musée a présenté le gobelet en argent du 17^e siècle, le carnet de croquis du 18^e siècle et la statue contemporaine de Jean Calvin, acquises grâce aux dons et à l'association des Amis du musée.



OCTOBRE ROSE : LES DÉPISTEUSES

Parmi les différentes actions et ateliers mis en place par le Pays noyonnais pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, il y avait le forum-débat public, Les Dépisteuses, **le 13 octobre**.



LA MÉDIATHÈQUE FÊTE EL DIA DE LOS MUERTOS

Pendant les vacances d'automne, la médiathèque a proposé plusieurs rendez-vous autour de la célèbre fête des morts au Mexique. Parmi ces temps forts, les enfants ont notamment participé à des ateliers créatifs, le **samedi 22 octobre**.



FESTIVAL DU DIALOGUE ET DE LA JEUNESSE

Samedi 22 octobre, les jeunes, de 11 à 30 ans ont fait entendre leur voix lors du festival Cré'Event, co-organisé par les centres sociaux de Noyon et Guiscard, au travers d'ateliers, d'animations proposés par les partenaires mais aussi un repas partagé et un concert.



Prenez soin de vous !

Le mois dernier, nous rappelions les défis qui attendent Noyon. Les grands projets sont enfin entrés dans une phase opérationnelle et vont redonner à notre ville toute l'attractivité qu'elle mérite : rénovation du quartier Beauséjour, rénovation du patrimoine historique, nouveau complexe sportif, Canal Seine-Nord Europe.

Mais l'attractivité de notre ville passe aussi par son désenclavement et la mobilité de ses habitants. C'est la raison pour laquelle les élus de notre territoire et nos concitoyens ont immédiatement réagi à l'annonce de la SNCF de supprimer une partie des trains, en particulier ceux qui permettaient aux Noyonnais de partir travailler à Compiègne, à Paris ou ailleurs, et de retrouver leur ville de Noyon le soir. Une décision incompréhensible pour beaucoup à l'heure où l'on s'engage en faveur de l'environnement.

Nous nous sommes tous fortement mobilisés, concitoyens, élus. Nous-mêmes avons écrit au Président de la SNCF pour lui faire part de notre incompréhension et de notre mécontentement. Des pétitions ont été signées. Saluons aussi l'action du Conseil Régional et de son Président, Xavier Bertrand. Toutes ces actions ont porté leurs fruits, puisque la SNCF a revu son plan.

Mais nous restons vigilants. N'oublions pas que les retards et les suppressions de train, quasi-quotidiens, à la dernière minute, pénalisent tous ceux qui travaillent, avec des conséquences lourdes.

Grands projets, mobilité ne doivent pas faire oublier tous nos engagements en faveur de la santé de nos concitoyens. Octobre Rose et les journées de la santé mentale ont montré combien Noyon et notre territoire noyonnais savent se mobiliser et obtenir des résultats pour la prévention des maladies et améliorer la santé de nos concitoyens.

Saluons le travail formidable de tous les acteurs du secteur de la santé, du médico-social, du social, des associations et des partenaires, qui ont organisé ces événements. Mais surtout, remercions-les, eux qui contribuent inlassablement, et tout au long de l'année, au bien-être de nos concitoyens, toutes générations confondues.

Suite au résultat positif de la consultation citoyenne et au retour des forces de l'ordre démontrant une baisse des crimes et délits, l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public, de 0h30 à 4h30, a été reconduite pour une durée de 2 mois, à compter du 4/10/2022.

Sandrine DAUCHELLE
Maire de Noyon
Présidente de la Communauté
de communes du Pays noyonnais



VILLE DE NOYON
03 44 93 36 36



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CCAS)
03 44 93 36 53



POMPIERS
18



PAYS NOYONNAIS
03 44 09 60 40



POLICE MUNICIPALE
03 44 93 45 00
06 18 31 25 74
accueil.pm@noyon.fr



URGENCES MÉDICALES
15



ALLÔ MAIRIE
0 800 60 40 60
NUMÉRO GRATUIT



GENDARMERIE NATIONALE
03 44 93 39 17
cob.noyon@gendarmerie.
interieur.gouv.fr



CENTRE HOSPITALIER
03 44 23 60 00



CENTRE DE SANTÉ
03 64 60 64 00



TRI DES DÉCHETS
03 44 09 60 55



PHARMACIE DE GARDE
32 37

LES TRAVAUX DE VOIRIE AU SERVICE DES NOYONNAIS !

Depuis la rentrée, de nombreux travaux sont effectués à divers endroits dans la ville afin de répondre aux besoins des riverains mais aussi des commerçants. Zoom sur quelques unes des interventions réalisées par nos services techniques et ses partenaires...



Stationnement :

- Création et réhabilitation de places PMR au parking de l'école Alain Fournier, devant la pharmacie Lacroix, rue de Paris mais aussi au niveau du CCAS au pôle Jean Jaurès, rue Albert de Mun.
- Aménagement de la chaussée et création de places de parking rue de Beauséjour, avenue de la Libération et devant la boulangerie Jean, boulevard Mony.
- Aménagement des trottoirs avec création de bateaux pour faciliter l'accès aux garages des riverains, rue du Moulin Saint-Blaise.

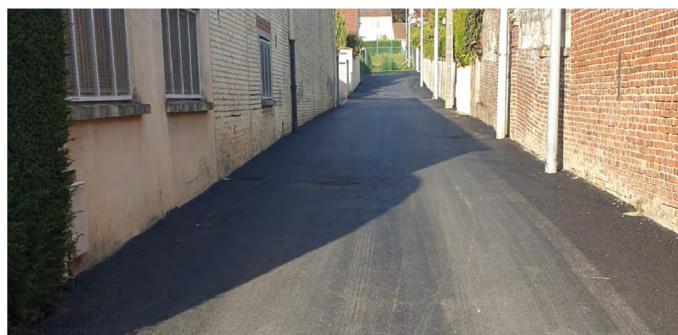


Réfection de chaussée :

- Réfection de la voirie avec pose d'un nouvel enrobé aux endroits où la chaussée était vétuste et fortement dégradée (nids de poule), impasse des Potiers, chemin de la Briqueterie, rue du Joncquoy.
- Changement de tampon de regard défectueux pour l'évacuation d'eau, boulevard Metzingen.

Assainissement :

- Vidange et nettoyage du bassin de la fontaine, parc Roosevelt. Les services sont dans l'attente des matériaux pour la réfection totale du bassin avant sa remise en eau.
- Réhaussement du trottoir, suite aux inondations, chemin du Marquet et réaménagement de la voirie suite aux dégradations liées aux inondations, rue de l'Église.
- Révision du réseau d'assainissement et réfection de la chaussée déformée, rue du Général de Gaulle.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MJD

Près de 20 ans après son ouverture, la Maison de la Justice et du droit s'agrandit et s'est installée, depuis le 10 octobre dernier, à l'espace Jean Jaurès, 11 rue Albert de Mun.



L'occasion de revenir sur une institution qui a su se rendre indispensable pour tous nos concitoyens qui ont besoin d'être informés et/ou accompagnés par un professionnel (avocat, juriste, conciliateur de justice, délégué du défenseur des droits) ou qui sont victimes de violence. Ces prestations sont gratuites et confidentielles.

Toute personne peut ainsi solliciter la MJD pour, par exemple, une question de divorce, de contrat de travail, de litige avec une administration ou une société commerciale, un trouble du voisinage, des violences sexistes, des discriminations, etc.

Au-delà de cette aide de proximité et de l'accès aux droits, la MJD a su aussi s'imposer dans sa mission de prévention de la délinquance, ou d'éducation à la citoyenneté.

Les auteurs d'infractions pénales sont reçus à la MJD (sur convocation uniquement) par le délégué du procureur de la République, la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).



Chaque année, ce sont ainsi plus de 4 000 situations, cas ou affaires qui sont traités ou pris en charge par les services de la MJD.

La Maison de la Justice et du Droit, une véritable mission de service public !

Naissances

12/09/22 Ibtissam LAMSI AH
13/09/22 Handyanna LEMOINE
24/09/22 Emma AIT ELHADJ
06/10/22 Zion OLANIPEKU

Décès

16/09/22 Guy HAUTEUR
28/09/22 Claude MICHAUX
08/10/22 François LE GOFF
21/10/22 Ghislaine BAYARD épouse DAUREIL
25/10/22 Chantal BAUDET épouse CLÉMENT
26/10/22 Geneviève DEBLOOS veuve CARREAU

L'album des mariages



1^{er}/10/22 Sandra BANDIERA
et Wilfried COOPER

STREET BARBER S'INSTALLE À NOYON



Ouvert depuis le 20 octobre, Street barber, coiffeur et barbier, est spécialisé dans la coupe courte !

Basé au 17 rue Victor Hugo, Haouari ouvre son premier salon en lieu et place de l'ancienne école de musique GL Music, qui a déménagé boulevard Mony. La décoration a été rafraîchie dans un style contemporain et chic tout en restant très masculin. Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, sans rendez-vous, le salon propose des coupes hommes et enfants jusqu'à 12 ans, à des prix concurrentiels. Les tarifs sont de 13 € pour une coupe homme, 10 € pour un enfant, 7 € pour la barbe et enfin 5 € pour un soin du visage.

Contact : 06 02 24 57 55

Snapchat : haouari60

LEADER PRICE DEVIENT PRICE MARKET



C'est officiel, l'enseigne Leader Price a été reprise depuis peu, et devient Price Market, une enseigne halal.

Situé au 25 rue Michelet, Price Market propose des fruits et légumes, du frais, de l'épicerie, des surgelés mais aussi des produits de bazar, de ménage, du déstockage, etc.

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 20h en continu, cette enseigne indépendante permet au centre-ville de Noyon de conserver ces 600m² de surface de vente alimentaire pour le plus grand plaisir des riverains.

LOUEZ VOTRE VÉHICULE DE MARIAGE



Envie d'un véhicule de luxe pour un mariage, anniversaire, clip ou d'autres événements festifs, optez pour la location !

Avec RS LOC 60, il est désormais possible de vous faire plaisir. Jahid, jeune Noyonnais, vous propose de louer des berlines, citadines et autres véhicules de luxe, sur une courte durée et pour divers événements. Vous pouvez récupérer le véhicule choisi à Noyon ou le faire livrer à votre domicile. La location débute à 70 € la journée, sans chauffeur mais il est préférable de le contacter pour établir un devis et profiter de ses précieux conseils.

Contact : 06 20 46 18 11

Snapchat : rs.loc60



ZOOM SUR LA COMMUNE DE FRÉNICHERS

Fréniches, située à l'ouest de Guiscard, est une commune de 354 habitants, à la population plutôt jeune, avec une moyenne d'âge de 45 ans. Christophe Doisy, bien connu des Frénicheux pour avoir présidé dans le passé le comité des fêtes de la commune, a été élu maire en 2014, puis réélu en 2020. Il nous accueille avec M. Denicourt et Mme Gosse, ses adjoints, après sa journée de travail d'ébéniste-menuisier. Parmi les autres artisans de la commune, on compte un maçon (Da Paixão Construction), un électricien (Home Elec), un dépôt-vente de véhicules (ARS Motors), un paysagiste (Passion Nature Paysage) un professionnel du BTP (MLTA) et enfin une entrepreneuse dans l'esthétique (Mélanie Gauneau). D'autres projets d'installation d'artisans sont en cours et seront dévoilés prochainement...

La commune vue par Christophe DOISY, maire depuis 2014 :



Côté agriculture, il reste peu d'élevage. C'est surtout la pomme de terre et les céréales qui poussent sur les deux exploitations du territoire frénicheux. Les commerces, en revanche, (il restait encore un charcutier et un café il y a quelques années) ont déserté la ville, depuis longtemps, comme dans beaucoup de communes rurales. Fréniches compte aussi une école, qu'elle « partage » avec les communes voisines de Muirancourt, de Libermont, de Flavy le Meldeux et de Frétoy-le-château. À Fréniches, ce sont les élèves de grande section de maternelle et de CP qu'on accueille et qu'on fait grandir. L'école, un service public indispensable pour une commune qui compte plus de 70 enfants ! Le quotidien de nos amis de Fréniches est également rythmé par les activités culturelles et associatives. Pas moins de quatre associations, et bientôt une cinquième, la future compagnie du jeu d'arc (la Flèche Frénicheuse), se sont implantées et ont grandi ici, dans les domaines de la chasse, du soutien aux aînés, ou de la pêche. Chaque année, au mois de septembre, de nombreux Frénicheux (120 cette année) se retrouvent autour de l'étang pour un repas festif, la fête de l'étang.

Côté vie associative

Mais c'est sur « Yapluk'a », que notre maire, est le plus disert : une association loi 1901, créée en 2020, dont il est particulièrement fier, spécialisée dans la culture et le spectacle vivant. Plus de 70 adhérents et une vingtaine de bénévoles s'investissent au quotidien dans le fonctionnement de l'association, qui a aussi une vocation sociale et éducative. À Fréniches, au sein du tiers-lieu de la commune, Yapluk'a organise des spectacles de troubadours, de jonglerie, de magie, de théâtre, de marionnettes et de musique, qui rayonnent ensuite dans tout le Pays noyonnais. Yapluk'a a même créé son festival, les Mots en l'air, qui se déroule chaque année le 2^e week-end de juillet. Rendez-vous en 2023 !





Monument emblématique de l'histoire de Noyon, l'hôtel de ville est aujourd'hui en mauvais état suite à la pollution et aux aléas du climat et mérite une restauration poussée. Il sera, pendant les années à venir, au coeur de travaux de rénovation qui porteront sur l'ensemble des bâtiments le constituant. L'intégralité des toitures sera reprise ou consolidée, tout comme les fenêtres, afin de mettre les bâtiments à l'abri des intempéries.

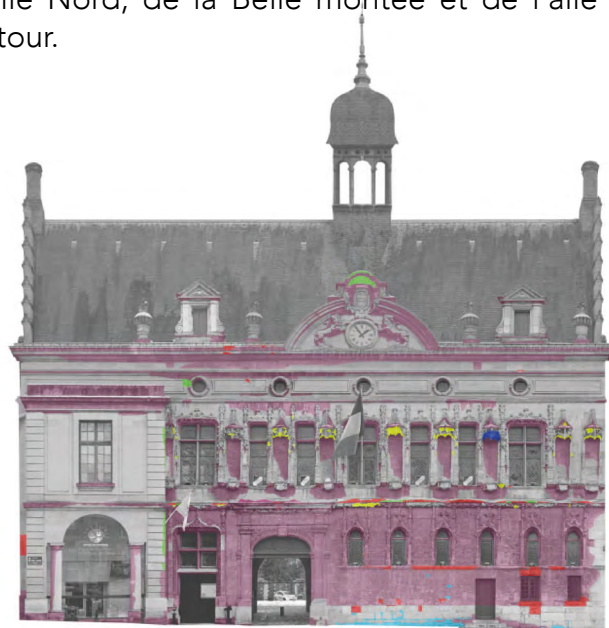
PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Malgré les destructions survenues à la fin de la Première Guerre mondiale, l'hôtel de ville conserve l'un des spécimens d'architecture civile les plus remarquables de la fin du Moyen-Âge. Ainsi la façade de l'aile Nord qui donne sur la place Bertrand Labarre n'a rien perdu de sa superbe et, si elle peine aujourd'hui à s'imposer face aux corps de bâtiments dûs aux travaux de reconstruction de l'après-guerre, c'est avant tout parce que son riche décor sculpté présente des altérations, des traces d'usure et un fort encrassement qui nuisent notablement à sa lisibilité.

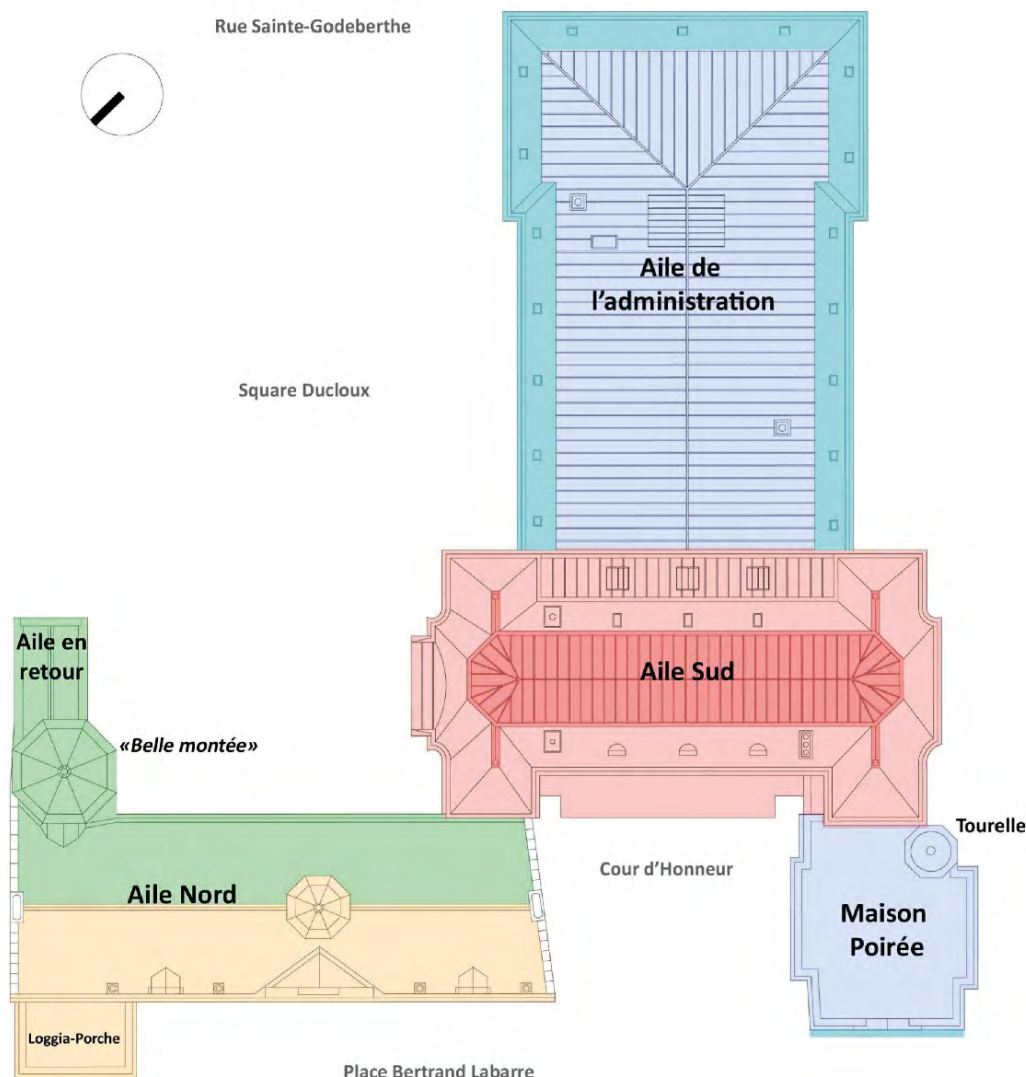
Aujourd'hui, cette façade fait partie d'un ensemble particulièrement hétérogène composé, en plus de l'aile Nord, d'un petit pavillon de belle facture datant du XVIII^e siècle (« Maison Poirée »), de l'aile Sud qui constitue aujourd'hui le bâtiment principal et qui est précédé d'une cour d'honneur, et d'un avant-corps qui a été rapporté à l'extrémité gauche de l'aile Nord et qui abrite l'office du tourisme. À l'arrière, l'hôtel de ville est complété d'une longue aile abritant les services administratifs (« aile de l'administration »), et d'une aile en retour avec tourelle d'escalier (« Belle montée ») qui se raccorde à l'aile Nord et qui remonte également à la fin du Moyen-Âge.

En 2013, l'hôtel de ville a fait l'objet d'un diagnostic général du clos couvert. Établi par Dominique Larpin, architecte en chef des Monuments Historiques, ce travail a été complété en 2019 par un diagnostic spécifique du décor sculpté, réalisé par Nathalie Pruha et Xavier Llerena.

Les présents travaux se découperont en quatre tranches qui porteront sur la restauration de l'ensemble des toitures de l'hôtel de ville ainsi que la restauration des façades et sculptures de l'aile Nord, de la Belle montée et de l'aile en retour.



État sanitaire de la façade de l'aile Nord côté place.



2022/2023 : Tranche 1 (durée : 8 mois)
 1^{ère} partie : restauration du terrasson en zinc de l'aile Sud
 2^e partie : restauration du brisis en ardoise de l'aile Sud (y compris ouvrages annexes).

2024 : Tranche 2 (durée : 8 mois)
 Révision des couvertures de l'aile de l'administration et de la Maison Poirée (y compris acrotères) révision et menuiseries métalliques fixes de l'aile de l'administration, création d'un habillage en plomb sur la tourelle.

2025 : Tranche 3 (durée : 12 mois)
 Restauration de la façade et révision des couvertures et des menuiseries de l'aile Nord, côté place ; restauration du campanile.

2026 : Tranche 4 (durée 10 mois)
 Restauration de la façade et révision des couvertures et des menuiseries de l'aile Nord, de l'aile en retour et de la « Belle montée », côté square ; révision partielle des menuiseries bois et restauration des persiennes de l'aile Sud, de l'aile de l'administration et de la Maison Poirée.

COÛT ET FINANCEMENT

Montant total de l'opération :

1 987 211 € HT / 2 384 645 € TTC

Partenaires :	Taux
Direction Régionale des Affaires culturelles	40%
Conseil Régional des Hauts-de-France	19%
Conseil Départemental	21%
Ville de Noyon	20%

NON À LA SUPPRESSION DE TRAINS PAR LA SNCF

Le 14 octobre, la SNCF annonçait, dans le cadre de son "plan de transport adapté" (PTA), la suppression de plusieurs trains quotidiens, très fréquentés par les usagers du territoire Noyonnais, sur la ligne Saint-Quentin-Paris.

En cause, le manque de conducteurs, contrôleurs et aiguilleurs disponibles (400 postes manquants en région Hauts-de-France), occasionnant également des suppressions au jour le jour.

Face à la fronde du président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, des élus et des usagers, la SNCF a revu son plan de transport qui sera remanié. La Maire de Noyon a elle-même écrit au président de la SNCF (voir courrier ci-contre). Elle veillera à ce que les Noyonnais puissent faire des allers-retours Noyon-Compiègne-Paris avec plus de sérénité.



Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président du Directoire
Président-Directeur Général de SNCF Mobilités
2 Place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Objet : Plan de Transport

Noyon, le 18 Octobre 2022

Monsieur le Président,

Les conditions de transport des usagers du train de la ville de Noyon et de la Communauté de communes du pays Noyonnais étaient déjà difficiles depuis plusieurs mois, elles sont désormais devenues inacceptables.

Jour après jour, les usagers ont à subir des retards, des suppressions de trains, des pannes, et leur quotidien est très affecté par ces perturbations devenues quasi-quotidiennes.

De tels dysfonctionnements sont intolérables. Ils affectent professionnellement, socialement et moralement les usagers qui nous font part de ces difficultés au quotidien. Leurs conséquences sont lourdes : annulations de rendez-vous, perte de crédibilité à l'égard de leur employeur, frais supplémentaires pour gardes d'enfants, anxiété, stress, pouvant conduire jusqu'au burn-out.

Tout récemment, nous avons appris que certains trains allaient même être officiellement supprimés, alors qu'ils sont très fréquentés par les habitants du territoire noyonnais, et ce, par manque d'aiguilleurs, de conducteurs, de contrôleurs, etc. À cet égard, nous souhaiterions organiser un forum de l'emploi à Noyon afin de proposer les offres qui seraient à pourvoir aux demandeurs d'emploi de notre territoire.

Au vu de notre tissu économique et industriel fragilisé, nous craignons que ce plan de transport affecte durablement et durablement l'attractivité de notre territoire. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir revoir votre plan de transport afin que les trains de notre territoire redeviennent un service à la hauteur des attentes de nos usagers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Sandrine DAUCHELLE
Maire de Noyon
Présidente de la Communauté
de Communes du Pays Noyonnais

VILLE DE NOYON

Hôtel de Ville - Place Bertrand Labare - BP 30 158 - 60 406 Noyon cedex - www.ville-noyon.fr - daucelle@noyon.fr
Tél. 03 44 93 36 36 ou 03 44 93 suivi du n° de poste de votre correspondant - Fax 03 44 93 36 39

NOYON TERMINE 2^E AU CHALLENGE INTER UNITÉS

Les 9, 10 et 11 septembre derniers, l'unité de police municipale de Noyon a brillé lors du challenge inter unités organisé à Blois. Une petite fierté pour notre ville !

Ce challenge rassemble les différentes administrations (polices, gendarmeries, douanes) des forces de l'ordre de France mais aussi de l'étranger. Il permet aux nombreuses unités de maîtres-chiens de s'affronter autour de plusieurs ateliers : le mordant, la frappe musclée, l'obéissance mais aussi la légitime défense, le tir et le secourisme. Lors de ce tournoi amical, près de 40 binômes se sont affrontés, accompagnés de leur chien.

Durant ce concours, une épreuve spéciale était consacrée aux chiens de détection de produits stupéfiants. Réalisée sur 2 jours, l'objectif de cette épreuve visait à évaluer la recherche de différentes matières stupéfiantes sur des véhicules mais aussi sur une reconstitution d'appartement. Cet exercice, chronométré, ajoute une difficulté supplémentaire par rapport aux opérations en situation réelle. Sébastien a brillamment représenté les couleurs de notre ville et de l'unité de police municipale

puisque'il a terminé 2^e sur 10 compétiteurs. Il a également réalisé un beau classement sur les autres épreuves en binôme et termine 5^e au classement général.

Ce genre de concours permet aux différentes unités de se rencontrer et d'échanger sur leur métier, les difficultés, le quotidien mais aussi de se conseiller et s'aider mutuellement sur les différentes techniques mises en place. Enfin, c'est toujours bénéfique pour les équipes de se mettre à l'épreuve et d'évaluer ses capacités. Bravo à Panzer et à son maître !



Médiathèque
du Chevalet



L'ABEILLE, HISTOIRE DE LA VIE

DU 9 AU 30 NOVEMBRE

Ce mois-ci, la médiathèque organise un cycle autour des abeilles.

Autour de l'exposition *Les Abeilles* qui présente la grande variété des hyménoptères, différents ateliers sont proposés ainsi que la projection du très beau documentaire *Honeyland*, dans le cadre du mois du film documentaire. **Gratuit**

Plus d'infos et réservation conseillée à la médiathèque ou au 03 44 93 28 21

Théâtre du
Chevalet



FESTIVAL HAUTE-FRÉQUENCE

LEÏLA HUISSOUD / NINON (1^{ÈRE} PARTIE)

JEUDI 17 NOVEMBRE À 20H30

Nouveaux talents de la chanson française, Leïla Huissoud partagera la scène avec Ninon, jeune artiste lilloise qui jouera en 1^{ère} partie.

Deux jeunes chanteuses et musiciennes avec leur univers musical propre mais qui ont en commun leurs impressionnants talent et sensibilité. Leurs voix singulières se feront envoûtantes pour cette soirée unique dédiée aux musiques actuelles. **Tarifs : de 5 € à 15 €**

Réservations au 03 44 93 28 20
ou theatre-accueil@noyon.fr

Théâtre du
Chevalet



LA MÈRE COUPABLE

JEUDI 10 NOVEMBRE À 20H30

Laurent Hatat porte merveilleusement bien à la scène la dernière partie de la trilogie de Beaumarchais sur Figaro.

Complicité, non-dits, fautes non avouées, sentiments tus, entre quiproquos et revirements, cette tragicomédie a des résonances contemporaines. Un beau classique du théâtre français à (re) découvrir ! **Dès 15 ans. Tarifs : 10 € et 15 €**

Réservations au 03 44 93 28 20
ou theatre-accueil@noyon.fr

Musées



LA SAINT-BARTHÉLEMY

PRÉSENTATION TEMPORAIRE
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE - MUSÉE CALVIN

Le 24 août 1572 débutait le massacre de la Saint-Barthélemy qui a fait des milliers de victimes protestantes.

À l'occasion des commémorations du 450^e anniversaire de cet événement, le musée Jean Calvin propose un accrochage temporaire autour de cet épisode tragique de l'histoire de France, aux retentissements multiples dans l'Europe du XVI^e siècle. **Visite guidée gratuite dimanches 6 novembre et 4 décembre à 14h30.**

Réservation conseillée au 03 44 44 03 59
ou à accueil.musees@noyon.fr

COURSE PÉDESTRE DU 11 NOVEMBRE

Chaque année, le 11 novembre est l'occasion d'honorer tous les morts pour la France, qu'ils soient civils ou militaires. À Noyon, on ne déroge pas à cette règle. Mais cette date est aussi celle du fameux prix pédestre, organisé par l'Athlétic Club Noyonnais.

Le vendredi après-midi, le club d'athlétisme organise la énième édition de son prix pédestre. Le départ des courses sera donné devant le Chevalet. Après un circuit tracé dans le centre-ville, l'arrivée se fera place Bertrand Labarre, devant l'hôtel de ville. Des relais par équipe de 2 seront proposés aux enfants jusqu'aux catégories minimes. La dernière épreuve de 9 km pourra être courue en solo ou par équipe de 2 à partir des cadet(te)s. Rendez-vous à 14 heures pour se surpasser tout en prenant du plaisir. Cet événement est l'occasion pour le club de se challenger, de faire découvrir ses poulains mais aussi de célébrer l'esprit et les valeurs qui fédèrent aussi bien les licenciés du club que les amateurs. Des récompenses seront offertes à tous les participants !

Inscriptions en ligne sur Adeorun pour les cadet et pour les enfants au 06 03 87 37 42 ou françois.labarre2@orange.fr

NOYON
PRIX PEDESTRE DU 11 NOVEMBRE
A partir de 15 H
Course 9km en solo ou en relais (A partir de Cadet)
8€
Relais poussins et minimes
Courses Enfants
Inscription par mail françois.labarre2@orange.fr
06 03 87 37 42
ATHLETIC CLUB NOYONNAIS
INTERSPORT VILLE DE NOYON
TRANSPORTS rouve
Inscription en ligne sur ADEORUN

EXPOSITION ANNUELLE DU PHOTO-CLUB NOYON 8



Le Photo-Club Noyon 8, propose chaque année de découvrir une série de photos réalisées par ses membres sur un thème précis permettant ainsi d'apprécier leur talent tout en nous faisant voyager ...

Du 8 au 25 novembre, dans le hall d'accueil du Chevalet et aux horaires d'ouverture, venez apprécier les différents clichés réalisés autour du thème Orange & libre.

Une seule consigne pour notre groupe de photographes : réaliser des photos libres avec pour seule contrainte la présence d'un élément orange. Le défi est lancé pour nos pros de l'instantané, et cela donne de merveilleux clichés allant du paysage aux monuments en passant par des objets insolites de notre quotidien.

Vernissage le jeudi 10 novembre à 18h, au Chevalet. Renseignements : 06 01 87 74 81.



LE CHANOINE DHIVERT (1866-1942)

Le groupe sculpté de la cathédrale

La cathédrale de Noyon renferme, dans une de ses chapelles, un groupe sculpté représentant la réhabilitation de Jeanne d'Arc le 7 juillet 1456. Cette œuvre allégorique de Joseph Pinchon, réalisée en 1909, met en scène des contemporains de l'artiste parmi lesquels figure le chanoine Dhivert.

LE SUPÉRIEUR DU PETIT-SÉMINAIRE

Né en 1866, Léopold Dhivert fit ses études au Petit Séminaire de Noyon puis au Grand Séminaire de Beauvais. Ordonné prêtre au carême 1892, il fut nommé professeur au Petit-Séminaire de Noyon. Devenu supérieur de cette institution, nommé chanoine en 1898, il se trouva au cœur des mesures anticléricales lorsque la loi de séparation de l'Église et de l'État fut votée (1905). Les élèves quittèrent les lieux le 19 décembre 1906, après un temps de recueillement avec leurs professeurs dans la chapelle de la Maison. Malgré ses protestations, le supérieur Dhivert fut expulsé avec ses professeurs le 21 janvier 1907 par la police de la ville avec, à sa tête, le commissaire spécial de la préfecture de l'Oise.

Si le Petit-Séminaire dut fermer ses portes et fut converti en collège communal peu après, les catholiques de l'Oise parvinrent à poursuivre leur mission en rouvrant, le 5 février 1907, une école Sainte-Marie à Pont-Sainte-Maxence, dans le pensionnat Saint-Joseph qu'occupaient les frères Maristes jusqu'à leur expulsion. C'est là que les élèves noyonnais et beauvaisiens des petit-séminaires poursuivirent leur éducation, avec comme directeur le chanoine Dhivert.

Bien qu'éloigné de Noyon, Léopold Dhivert demeura bien présent dans la mémoire de Noyonnais. En 1909, tandis que Jeanne d'Arc était béatifiée (18 avril), un comité fut créé pour organiser à Noyon de grandes fêtes en son honneur et commanda au sculpteur Emile Pinchon la réalisation d'un groupe commémoratif de la réhabilitation de la sainte. Le dimanche 29 août 1909, Mgr Douais, évêque de Beauvais, bénit cet ensemble alors présenté dans la chapelle du couvent des Dames de Saint-Thomas

de Villeneuve. Si le visage de la femme de l'artiste servit de modèle à celui de Jeanne, celui du chanoine Dhivert servit pour représenter un des assesseurs de l'archevêque de Reims (Guillaume Chartier, évêque de Paris, ou Richard de Longueil, évêque de Coutances). Le groupe sculpté rejoignit la cathédrale en 1912.



Sculpture en plâtre du chanoine Dhivert

LE VICAIRE GÉNÉRAL

Demeuré directeur de l'école durant la Grande Guerre, le chanoine Dhivert exerça en 1919 les fonctions de doyen de Pont-Sainte-Maxence puis celles d'archiprêtre de Clermont, succédant ainsi au chanoine Roulet, mort en 1921. Il ne demeura pourtant dans cette fonction qu'une année, étant appelé par Mgr Le Senne, évêque de Beauvais, à assumer la responsabilité de vicaire général, prenant ainsi la succession de Louis-Joseph Gaillard, nommé évêque de Meaux.

Le vicaire général Dhivert était alors décrit comme un « esprit d'une culture raffinée » et se distinguait par

sa capacité à exprimer « des pensées claires et délicates ».

À la mort de Mgr Le Senne en 1937, son successeur, Mgr Roeder, le confirma dans sa mission. Il fut aussi official diocésain et membre du conseil de vigilance doctrinale.

Durant cette période, le chanoine Dhivert s'occupa de plusieurs œuvres (les Zélatrices et les Dizainières) ainsi que des Vocations sacerdotales. Il comptait parmi les membres de la Société historique de Noyon et de la société académique de l'Oise. Son nom figure sur deux cloches de la cathédrale de Noyon bénies le 19 juin 1938 (Adrienne Marie-Thérèse et Bernadette Marie Godeberthe).



Mgr Roeder avec, à sa droite, le vicaire général Dhivert lors d'un baptême

Le chanoine Dhivert fêta ses noces sacerdotales à Creil, en juillet 1942. Ce fut là l'une de ses dernières prises de paroles. Il décéda le 21 septembre 1942 à Beauvais. Ses obsèques se déroulèrent en la cathédrale Saint-Pierre, en présence de l'évêque de Beauvais, Mgr Roeder. Le chanoine Bellanger, archiprêtre de Noyon, fut nommé vicaire général à sa succession.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique,
archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr

LA VILLE ET LE CCAS ACCOMPAGNENT LES NOYONNAIS DE 67 ANS ET PLUS PENDANT LES FÊTES

Tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offrent un colis gourmand aux Noyonnais, âgés de 67 ans et plus. Cette année, près de 2 400 habitants sont concernés par cette attention. Un repas musical leur est également offert sur deux week-ends, leur permettant de partager un moment festif et convivial en début d'année 2023.



Retrait des colis de Noël

Les seniors, qui ont transmis leur coupon-réponse, sont invités à retirer leur colis gourmand à la date choisie soit le vendredi 9, le samedi 10 ou le dimanche 11 décembre.

Les personnes à mobilité réduite bénéficieront d'une livraison à domicile par les élus municipaux et les bénévoles.

Repas musical : ERRATUM

Le traditionnel repas musical, qui a lieu en salle de réception du Chevalet, se déroulera :

- samedi 14 et dimanche 15 janvier à 12h
- samedi 21 et dimanche 22 janvier à 12h

Contact : 03 44 93 36 53

MOINS DE COMMUNICATION ET PLUS D'ACTIONS !

Cet été, pour tenter de calmer le mécontentement des Noyonnaises et des Noyonnais provoqué par sa décision précipitée et non concertée de couper l'éclairage public de 0h30 à 4h30, Madame le maire leur a adressé un courrier. Elle annonçait alors la mise en place, dès septembre, d'un plan de sobriété énergétique pour notre ville.

Trois mois plus tard, à l'exception de la décision incompréhensible d'abandonner la compétence éclairage public au profit d'un organisme extérieur, aucune mesure n'a été prise.

A Noyon, la sobriété énergétique, la protection de l'environnement et de la biodiversité se résument à plonger nos rues dans le noir, au mépris de la sécurité des habitants.

Lors du dernier conseil municipal, aucun projet n'a été présenté : Pas de rénovation énergétique des bâtiments publics, des écoles – Pas de verdissement du parc automobile de la ville – Pas de renaturation de certains lieux publics pour lutter contre les îlots de chaleur urbains - **RIEN !**

Le gouvernement a annoncé la mise en place d'un fonds vert de 1,5 milliard d'euros dédié aux collectivités pour les accompagner dans leur transition écologique.

Faute de feuille de route, de compétence et d'implication, notre ville a déjà été privée du plan gouvernemental de relance post-Covid de septembre 2020.

Notre ville, passera-t-elle une nouvelle fois à côté des aides de l'État ?

Groupe "Noyon passionné"

MOINS DE COMMUNICATION ET PLUS D'ACTIONS ? AH, NON ! C'EST UN PEU COURT, JEUNE HOMME !

Couper l'éclairage public de 0h30 à 4h30, une décision non concertée ? Mais non ! Tout simplement une décision courageuse, expérimentale, prise dès l'annonce du gouvernement nous incitant à la sobriété énergétique, décision reprise par de nombreux maires du département. La seule susceptible de générer des économies immédiates, alors que diminuer l'intensité ou n'allumer qu'un point sur deux – comme si on n'y avait pas pensé – était impossible, en raison de l'obsolescence et de la vétusté des installations. Merci pour l'héritage !

Trois mois plus tard, aucune décision n'a été prise ? Une somme supplémentaire de 50 000 € allouée dès l'automne pour accélérer le renouvellement des installations, ce n'est donc rien ? Rappelons aussi que les LED ne représentent qu'un petit 7% des 3 000 points d'éclairage de notre ville de Noyon. Merci pour l'héritage !

Et le plan ambitieux de rénovation totale de l'éclairage public, sur les années 2023 à 2025, présenté par les services techniques de la ville au Conseil municipal, ce n'est donc rien ? Peut-être était-il un peu tard, dans la soirée, ce vendredi 23 septembre.

Quant à la rénovation des bâtiments publics, des écoles, et l'appel aux collectivités pour nous accompagner dans la transition écologique, ils figurent en bonne place sur la liste de nos projets des années à venir. On en reparlera. Diantre, un peu de patience !

Majorité municipale

Les textes ci-dessus sont présentés dans le cadre de l'expression libre des groupes politiques. Ils sont sous la responsabilité rédactionnelle de leurs auteurs sur le plan juridique et pénal. Ils n'engagent nullement la responsabilité de la Ville de Noyon qui respecte les droits de l'opposition en accordant ainsi 50% de l'espace « tribunes libres » disponible dans ce journal.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE PART ET D'AUTRE - 40 ANS DE PHOTOGRAPHIE DU CRP

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
GALERIE DU CHEVALET**

Les quatre photographes, Anne-Marie Filaire, Thierry Girard, Olivio Barbieri et Michel Vanden Eeckhoudt, ont exploré, avec leur appareil et leur propre regard, la frontière entre la France et la Belgique. **Rencontre et échange avec Anne-Marie Filaire, jeudi 24 novembre à 18h au Chevalet. Entrée libre et gratuite**
Renseignements au 03 44 93 28 20

VISITE GUIDÉE LA CATHÉDRALE À LA LAMPE DE POCHE

VENDREDI 4 NOVEMBRE À 19H

Sous le faisceau de votre lampe torche, découvrez autrement la beauté de la sculpture de la cathédrale. **Tarifs : 2,5 € et 5 €**
Réservations au 03 44 44 21 88 ou sur <https://boutique.noyon-tourisme.com>



CARICATIF : L'HISTOIRE D'EN RIRE SAMEDI 5 NOVEMBRE À 20H LE CHEVALET

Venez passer une soirée sous les couleurs de l'humour tout en faisant une bonne action. Ce spectacle est organisé par l'association Green Men au profit du Centre d'Action Médico-Social Précoce de l'hôpital de Compiègne-Noyon.
Tarifs : de 12 € à 18 €.
Réservation sur BilletRéduc

VISITE DU MUSÉE CALVIN

DIMANCHE 6 NOVEMBRE À 14H30

Découvrez le musée Jean Calvin et l'accrochage temporaire relatant la Saint-Barthélemy lors de cette visite. **Gratuit.**

Réservations au 03 44 44 03 59 ou à accueil.musees@noyon.fr

SALON D'AUTOMNE DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 NOVEMBRE - LE CHEVALET

Venez nombreux à la rencontre des artistes qui exposent lors de ce salon, organisé par le Comité Saint-Siméon de Noyon.
Entrée libre et gratuite

BROCANTE

DIMANCHE 13 NOVEMBRE DE 8H À 18H - GYMNASSE DU MAY

Venez nombreux à cet événement organisé par l'AS Paul Eluard pour l'aider à financer son fonctionnement.
Plus d'infos au 06 81 76 64 06

SANTÉ : DON DU SANG

MARDI 15 NOVEMBRE DE 14H À 19H

SALLE DE RÉCEPTION DU CHEVALET
Prenez rendez-vous. Les donneurs sans rendez-vous seront aussi acceptés sous réserve de places disponibles.
Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ATELIER NUMÉRIQUE

MICROSOFT PUBLISHER : CRÉER UNE AFFICHE SUR ORDINATEUR

**SAMEDI 19 NOVEMBRE À 10H
MÉDIATHÈQUE DU CHEVALET**

Tous les ateliers sont gratuits sur réservation auprès de Catherine Viltard au 03 44 93 28 35 ou espace-multimedia@noyon.fr

COPIE DE L'ACCORDÉE DE VILLAGE ET UN CHRIST EN CROIX

MARDI 22 NOVEMBRE À 18H30

MUSÉE DU NOYONNAIS

Visite-présentation de ces 2 oeuvres par Bérénice Le Madec, étudiante à l'École du Louvre et organisée par les Amis du Musée du Noyonnais. **Gratuit.**

THÉÂTRE

ALLEZ, OLLIE... À L'EAU !

VENDREDI 25 NOVEMBRE À 20H

THÉÂTRE DU CHEVALET

Mamie Olive, grand-mère en convalescence, championne de natation aux JO de Londres de 1948, vient résider chez son petit-fils, Olive, qui lui a peur de l'eau ! Et si ce qui semblait les éloigner finissait par les rapprocher ?
Tarif unique : 5 € - Dès 7 ans
Réservations au 03 44 93 28 20 ou à theatre-accueil@noyon.fr

ATELIER NUMÉRIQUE

APPLICATIONS EN ATTENDANT

NOËL SUR TABLETTE ET SMARTPHONE

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 10H

MÉDIATHÈQUE DU CHEVALET

Tous les ateliers sont gratuits sur réservation auprès de Catherine Viltard au 03 44 93 28 35 ou espace-multimedia@noyon.fr

À VENIR EN DÉCEMBRE

HUMOUR

OLIVIA MOORE ÉGOÏSTE

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 20H30

THÉÂTRE DU CHEVALET

Sans filtre, Olivia Moore s'autorise à tout dire sur la famille en particulier. Son ton humoristique et son esprit alerte révèlent également une réflexion pertinente sur la société. Son énergie contagieuse et son ton direct promettent un excellent moment de rigolade et de détente pour les plus grands ! **Tarifs : 30 € et 35 €**

Réservations au 03 44 93 28 20 ou à theatre-accueil@noyon.fr

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LES VOLEURS (XIX^E-XX^E SIÈCLES)

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 14H30
AUDITORIUM DU CHEVALET**

Cette présentation, donnée par Arnaud-Dominique Houte, professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne-Université, est organisée par la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon. **Gratuit**

BOURSE AUX JOUETS

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

GYMNASE DES LYCÉES

Ne manquez pas la 12^e bourse aux jouets organisée par le Twirling Sport de Noyon, pour financer les déplacements des athlètes en championnat.





**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



ÉCHANGER

PARTAGER

S'INFORMER

COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS LE NOYONNAIS

Vendredi 2 décembre 19h30
THÉÂTRE DU CHEVALET À NOYON

Partenaires financiers



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion
en Europe de l'Union européenne



Région
Hauts-de-France



Région
Île-de-France



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



www.canal-seine-nord-europe.fr